

Programmes de 3e cycle avec thèse (classe B)

Pour les trimestres nécessaires pour compléter la facturation du total des crédits du programme:

	Tarifs automne 2023 et hiver 2024			
	Par crédit	Par trimestre	Pour un trimestre à temps plein de 11,25 crédits	Pour un trimestre à temps partiel de 5 crédits
Droits de scolarité de base	96,03 \$		1 080,34 \$	480,15 \$
Droits de scolarité supplémentaires*	494,26 \$		5 560,43 \$	2 471,30 \$
Sous-total des droits de scolarité	590,29 \$		6 640,77 \$	2 951,45 \$

*l'UQAM octroie, sous certaines conditions, une bourse équivalente au montant supplémentaire facturé.

Frais institutionnels obligatoires (FIO):				
Services à la vie étudiante	5,62 \$		63,23 \$	28,10 \$
Frais technologiques	5,79 \$		65,14 \$	28,95 \$
Frais généraux		82,66 \$	82,66 \$	82,66 \$
Frais d'animation sportive		53,16 \$	53,16 \$	53,16 \$
Sous-total des FIO			264,18 \$	192,87 \$

Frais perçus pour le compte d'associations étudiantes et CANO				
Associations étudiantes (montant estimé)		60,00 \$	60,00 \$	60,00 \$
Frais CANO		11,76 \$	11,76 \$	11,76 \$
Frais d'assurances collectives (pouvant atteindre pour un trimestre)		504,04 \$	504,04 \$	504,04 \$
Sous-total des frais perçus (associations, CANO, assurances)			575,80 \$	575,80 \$

Montant estimé des frais facturés pour un trimestre	7 480,75 \$	3 720,12 \$
Montant estimé des frais facturés pour un trimestre si exemption du montant supplémentaire	1 920,32 \$	1 248,82 \$

Pour les trimestres suivants lorsque le total des crédits du programme a été facturé:

	Tarifs automne 2023 et hiver 2024		
	Par crédit	Par trimestre	Pour chaque trimestre jusqu'au dépôt du mémoire ou de la thèse
Frais de poursuite aux études de cycles supérieurs *		435,37 \$	435,37 \$

*l'UQAM octroie un congé de frais de poursuite des études pour certains trimestres suivant le paiement des droits de scolarité correspondant au nombre total de crédits du programme de l'étudiante, l'étudiant. Consulter la "Procédure de paiement et de perception des droits de scolarité et des frais connexes" pour plus de détails

Frais institutionnels obligatoires (FIO):			
Frais généraux		82,66 \$	82,66 \$
Frais d'animation sportive		53,16 \$	53,16 \$
Sous-total des FIO			135,82 \$

Sous-total des frais perçus (associations, CANO ,assurances)	575,80 \$
---	------------------

Montant estimé des frais facturés pour un trimestre	1 146,99 \$
--	--------------------